



**Collège Eugène NONNON**

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : [9730130d@ac-guyane.fr](mailto:9730130d@ac-guyane.fr)

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 5 MAI 2017**

La séance débute à 16h14, ouverte par Madame JACOBS, Principale et Présidente.

Le quorum est atteint avec 19 membres présents. Le secrétariat est assuré par madame ACHILLE enseignante du collège.

Madame la Présidente demande à ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour: point sur le voyage à Brasilia.

**Vote pour l'adoption de la modification de l'ordre du jour**

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	0	0

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**Ordre du jour:**

- 1) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 14 février 2017;
- 2) Approbation du compte financier 2016;
- 3) Voyage à Brasilia en 2016;
- 4) Modalités de passation de l'épreuve orale du DNB, session 2017;
- 5) Informations diverses;
- 6) Questions diverses.

**1) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 14 février 2017:**

La Présidente propose de mettre aux voix l'approbation du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2017.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	0	0

**Le Procès-verbal de la réunion du 14/02/2017 est adopté à l'unanimité.**

**2) Approbation du compte financier 2016:**

Madame la Présidente précise que l'exercice 2016 se solde par un résultat positif de 5 789.23€.

Madame l'Agent comptable présente le compte financier de 2016; elle précise que ce document prend en compte les opérations exécutées par l'ordonnateur et celles exécutées

par le comptable.

Madame l'Agent Comptable présente et lit de document COMPTE FINANCIER 2016 qui a été joint à la convocation à la réunion.

Lors de cette lecture, Madame l'Agent comptable confirme que le fonds de roulement de l'établissement, de 24 967.18 €, est très faible au regard des besoins de l'établissement.

Madame l'Agent Comptable précise que les membres du Conseil doivent voter pour l'approbation du compte financier 2016 et pour l'affectation du résultat sur le fonds de réserve.

La Présidente propose de mettre aux voix l'approbation du compte financier 2016.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	0	0

**Le compte financier 2016 est approuvé à l'unanimité.**

La Présidente propose de mettre aux voix l'affectation du résultat sur le fonds de réserve.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
19	19	0	0

**L'affectation du résultat sur le fonds de réserve est votée à l'unanimité.**

Une représentante déléguée des élèves veut savoir pourquoi le collège Eugène NONNON, bâtiment historique, a un fonds de réserve et une trésorerie aussi faibles.

Madame l'Agent Comptable précise que les modalités d'affectation des coefficients pour les ressources des collèges (surface de l'établissement et nombre d'élèves) ne tiennent pas compte de l'état du collège.

Madame la Présidente ajoute que le collège n'est pas encore classé monument historique .Il est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis juin 2013; la démarche de protection a débuté en juin 2012.

### **3) Voyage à Brasilia en 2016:**

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire et madame l'Agent Comptable ont une discussion en aparté suite à laquelle, madame l'Agent Comptable précise que du fait du mouvement social de mars et d'avril 2017, elle n'a pas pu échanger sur ce point avec Monsieur l'Adjoint - Gestionnaire .

Madame la Présidente précise que le point sur le voyage à Brasilia est nécessaire car en novembre 2015, les accompagnateurs avaient accepté de verser 600 euros.

Madame JACOBS voudrait que 83 % de cette somme, soit 501 €, leurs soit remboursé, ainsi que la somme de 892 € qu'elle a avancé avec sa carte bleue.

Ce point sera voté lors de la prochaine réunion.

### **4) Modalités de passation de l'épreuve orale du DNB, session 2017**

Cette année, l'épreuve orale de soutenance du D.N.B permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des Enseignements Pratiques Interdisciplinaire (EPI), ou dans le cadre d'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours d'éducation artistique

et culturelle) qu'il a suivis.

Madame la Présidente présente les modalités de passation en référence à la note de service n°2016-063 du 6 avril 2016.

Elle précise que l'épreuve orale aura lieu le mardi 30 mai 2017, que le choix des projets devait être transmis jusqu'au jeudi 4 mai 2017 et qu'un oral blanc sera organisé le vendredi 19 mai 2017.

#### **5) Informations diverses:**

La Présidente informe les membres du CA de la reprogrammation des activités qui n'ont pas eu lieu:

- Les activités indispensables à l'activité des élèves seront menées du 2 mai au 12 mai 2017:

Les 10 conseils de classes du deuxième trimestre;

Les entretiens personnalisés;

Les épreuves de l'ASSR 1 le vendredi 12 mai et de l'ASSR 2 le mardi 9 mai;

Le 10 et 11 mai, les épreuves du deuxième DNB blanc;

Le conseil d'administration prévu pour le 6 avril 2017.

- Les activités suivantes sont annulées:

La fête des langues;

Les réunions de la cellule de veille, de la commission absentéisme et du CESC. Elles seront remplacées par des réunions de bilan.

- Pour les cours qui n'ont pas eu lieu, trois dispositifs ont été mis en place:

1° Ponctuellement des cours supplémentaires auront lieu, obligatoires pour toute la classe, les parents en seront informés par le biais du carnet de correspondance.

2° Des ateliers éducatifs supplémentaires ont été mis en place pour les élèves volontaires.

3° Après les conseils de classes, pendant deux semaines, les élèves de 3ème auront des cours de révisions sur les disciplines du DNB.

#### **6) Questions diverses:**

Pas de questions diverses.

Madame la Présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour leur présence et leur participation, et lève la séance à 17h06.

La secrétaire de séance

Marie-Line ACHILLE



La Présidente



Marie-Hélène JACOBS